

Zeitschrift: Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art
Band: 16 (1929)
Heft: 12

Artikel: A propos du quartier des Deux-Parcs à Montchoisy-Genève
Autor: Vincent, Louis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-16000>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CAMPAGNE NAVILLE, CONSTRUCTION ACTUELLE

A PROPOS DU QUARTIER DES DEUX-PARCS A MONTCHOISY-GENÈVE

A l'exemple d'autres villes fortifiées, Genève, jusqu'au milieu du XIX^e siècle, enserrée dans des enceintes successives, n'a pu que lentement se développer. C'est ce qui explique cet entassement extraordinaire des constructions dans l'ancienne ville, en grande partie bâties sur la colline, berceau de l'antique cité.

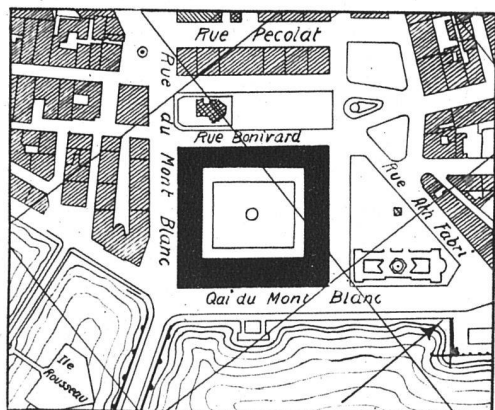
Il fut pourtant une époque très lointaine, au XV^e siècle, période prospère des grandes foires, où Genève était connue, ainsi qu'en font foi de vieux documents, pour être une cité riche en jolies habitations agrémentées de beaux espaces libres. La plupart des maisons, assez basses, un rez-de-chaussée et deux étages, possédaient, du côté de leur façade postérieure, de coquets jardins. A la Réforme, devenue ville de refuge, la cité de Calvin aliéna peu à peu ces réserves d'air et de verdure pour les remplacer par de nouvelles habitations, alors que les maisons existantes étaient surélevées d'un et même deux étages. Avec la dernière enceinte agrandie des XVII^e et XVIII^e siècles, on essaya de donner un peu d'air à cette agglomération congestionnée, mais sans succès. Cependant, de cette époque datent quelques beaux hôtels

particuliers, notamment ceux de la Rue des Granges et Rue Beauregard, dont la situation favorable en bordure des fortifications permit la création des belles terrasses-jardins existantes.

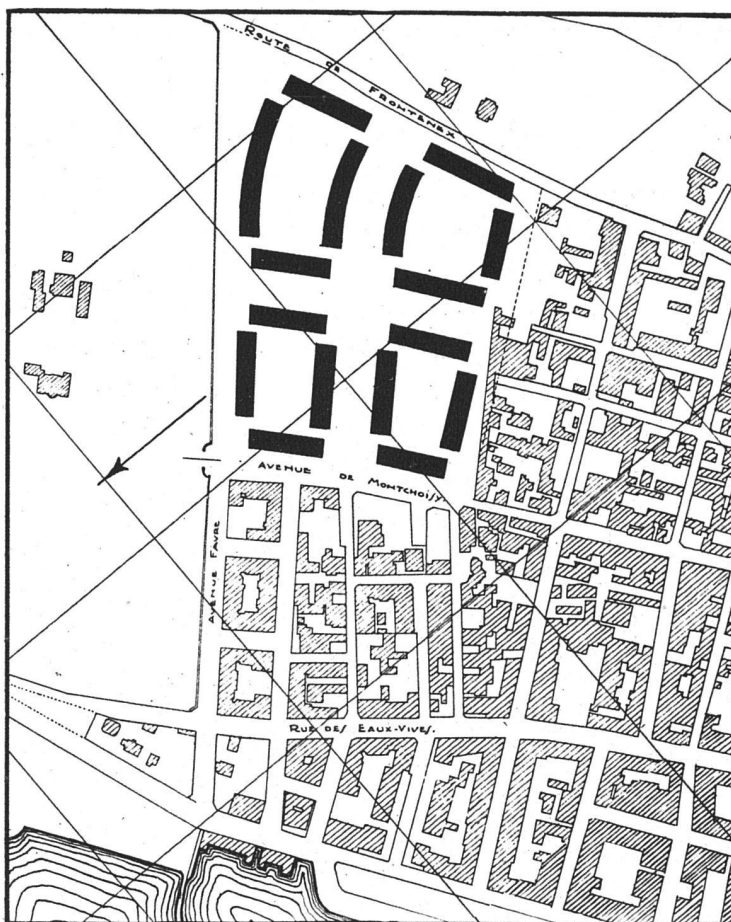
Il appartenait au XIX^e siècle de mettre un terme à ce déplorable état de choses. Par une loi du 15 septembre 1849, le gouvernement, sur l'initiative de James Fazy, le créateur de la Genève contemporaine, décréta que «les fortifications de la Ville de Genève seront successivement démolies, à mesure que l'Etat trouvera à utiliser le terrain qu'elles occupent». Et dès lors commence pour Genève une période de développement extraordinaire que seul le conflit mondial arrêta.

Sur l'emplacement des fortifications démolies, l'Etat propriétaire prit, dès le début de la vente des terrains à bâtir aux particuliers, l'initiative de faire établir un plan d'extension. Ce plan, dressé par l'ingénieur cantonal, est l'œuvre d'un véritable urbaniste. Conçu dans un esprit large et monumental, il a ceint l'ancienne ville d'une magnifique zone circulaire de constructions où les circulations ont été traitées avec ampleur, souvent avec inter-

à droite:
**IMMEUBLE DE MONTCHOISY
AVEC QUARTIERS ENVIRONNANTS**
Ech. 1:6000



ci-dessus:
**IMMEUBLE RUE DU MONT-BLANC
ÉRIGÉ 1851**
Ech. 1:6000



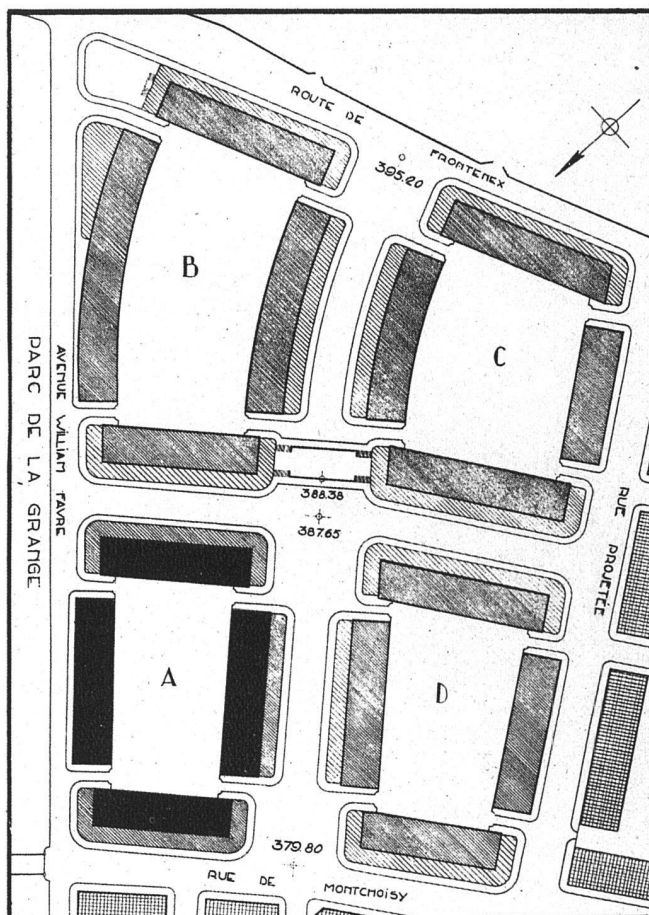
vention de verdure, comme le Boulevard Helvétique et les belles artères du quartier des Bastions. On a su ménager quelques places spacieuses et des promenades, Jardin des Bastions, Promenade du Pin, etc. La plupart des ensembles immobiliers forment de grands squares aménagés en jardin comme celui de la Rue du Mont-Blanc commencé en 1851 (P. 354). Ce bel exemple d'urbanisme ne fut malheureusement pas suivi pour les terrains au delà des remparts. La démolition des fortifications ayant environ doublé la superficie de la ville, cet agrandissement parut suffisant à l'Etat qui ne s'inquiéta pas des terrains de la banlieue. Cette dernière, bien que livrée à elle-même, ne tarda pas à se développer parallèlement aux quartiers des fortifications; mais appartenant à de nombreux propriétaires, et vu l'absence d'un plan régulier de constructions, elle devint la proie de la spéculation. A la suite d'errements inconcevables provenant d'un morcellement à l'aventure, ont été ainsi créés nos quartiers suburbains, les Paquis, Plainpalais et les Eaux-Vives, quartiers quelconques où pullulent les rues étroites et sombres, mal orientées, où les espaces libres, ces «Poumons des villes», se résument à de minuscules cours fermées, sans air et sans soleil.

Depuis quelques années, une réaction salutaire provo-

quée par des personnes et groupements compétents s'intéressant au développement de notre ville a finalement amené les pouvoirs publics à prendre les mesures qui s'imposaient. 1929 nous a valu la promulgation d'une nouvelle loi sur les constructions et l'ouverture d'un concours du plan d'extension de la Rive droite. Indépendamment de zones déterminées pour les diverses catégories de constructions, cette loi prévoit enfin que «l'Etat en vue d'assurer le développement normal de notre ville, doit faire dresser, au fur et à mesure des besoins, des plans d'aménagement et d'extension». Cette initiative donnée aux pouvoirs publics ne peut manquer de provoquer, à nouveau, l'établissement de projets d'ensemble, de beaucoup préférables aux petites opérations séparées.

Le projet de morcellement du quartier des Deux-Parcs à Montchoisy en voie de réalisation, en est un heureux exemple. On y retrouve les idées directrices qui déterminèrent le plan d'extension des terrains des fortifications: prédominance de l'espace libre, mais avec la recherche d'un effet d'ensemble, le souci de l'air et de la lumière, nettement supérieurs à tout ce qui a été fait dans notre ville depuis de nombreuses années. Cet important projet occupe l'emplacement de l'ancien domaine Montchoisy, constitué vers le milieu du XVIII^e siècle par Noble

IMMEUBLES DE MONTCHOISY / PLAN DE SITUATION
ARCHITECTES BRAILLARD ET VIAL
 Ech. 1:3000 / La partie exécutée en noir



Seigneur de Gallatin. D'après un relevé du plan de vérification de Meyer en 1788 (P. 368), cette propriété, dont il reste la maison des maîtres et les dépendances, précédées de la cour d'entrée, dite salle des arbres, s'étendait par des terrasses successives, aujourd'hui disparues, de la route de Frontenex à la route de Cologny, actuellement rue des Eaux-Vives, séparée alors du lac par une mince bande de terrain. La partie inférieure de cette belle campagne fut morcelée au siècle dernier, et a donné naissance au hideux quartier compris entre la rue des Eaux-Vives et la rue Montchoisy (P. 354). Au moment de son acquisition par la société immobilière des Deux-Parcs, ce beau domaine avait encore une surface totale de 67 000 mètres carrés. Les initiateurs de cette vaste opération désireux de créer sur cet emplacement admirablement situé, à proximité des magnifiques Parcs «La Grange» et des «Eaux-Vives», un bel ensemble urbain, firent de suite appel à des compétences en matière d'urbanisme; ils chargèrent les architectes Braillard et Vial d'établir un plan régulier de morcellement avec l'étude des immeubles. Ce vaste projet prévoit 51 immeubles contenant de 800 à 900 appartements avec un total d'environ 3600 pièces, répartis sur quatre grands squares séparés par deux larges artères de circulation formant une place à leur point de croisement. Ces artères, avec refuges plantés

d'arbres, ont une largeur totale entre bâtiments de 27 m. compris les hors-lignes de 4,5 m. comportant un rez-de-chaussée servant de terrasse. Le squares, libres de toute construction dans les angles, de façon à assurer une bonne aération en même temps qu'un accès facile, ont les dimensions intérieures suivantes:

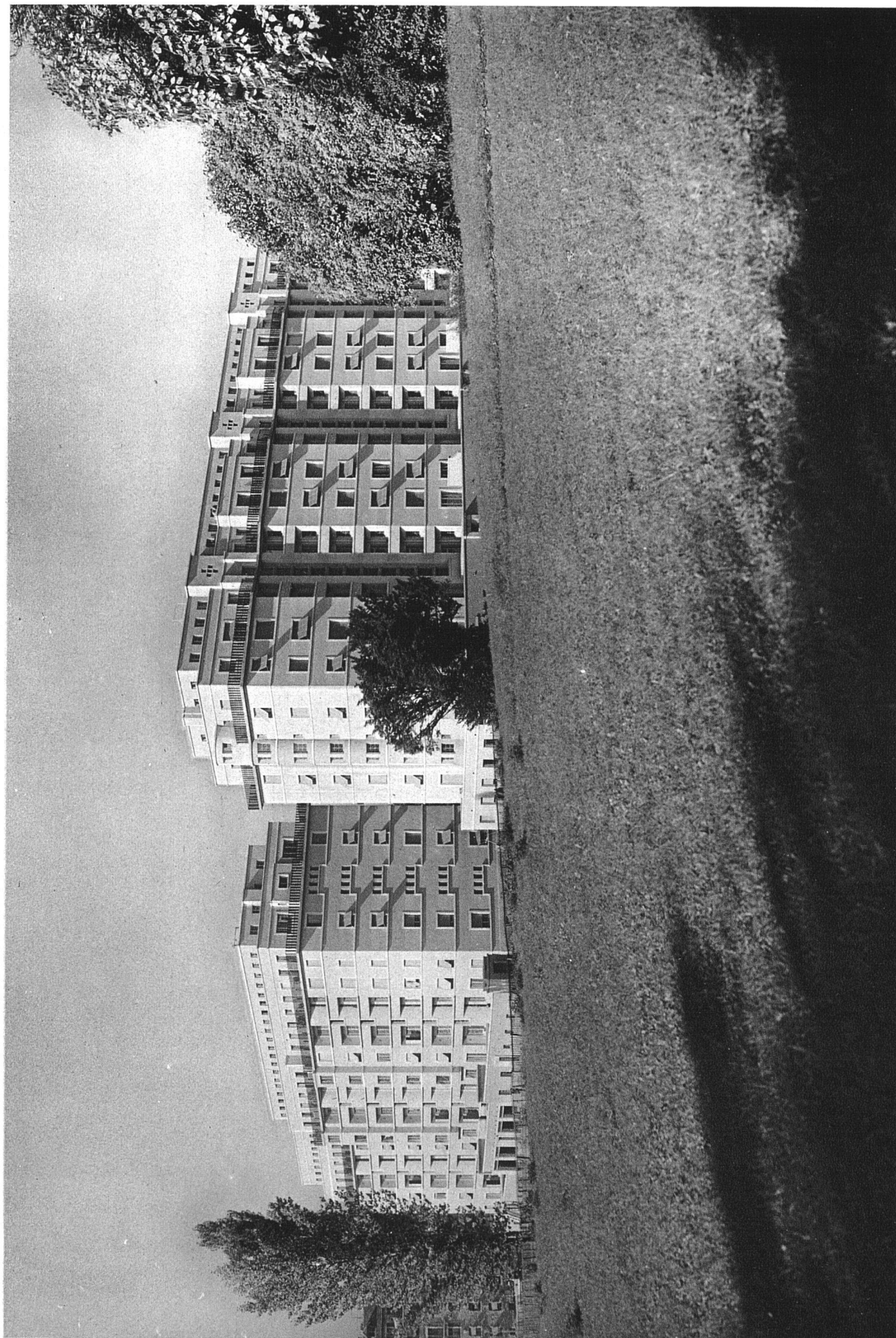
Squares sur rue de Montchoisy: 45 m. $\times$ 87 m. et 51 m. $\times$ 85 m. respectivement.

Squares sur route de Frontenex: 57 m. $\times$ 118 m. et 66 m. $\times$ 82 m. respectivement.

La surface bâtie de l'ensemble ne représente que le quart de l'espace disponible. Profitant de la pente assez sensible du terrain s'inclinant vers le lac, 15,40 mètres pour un peu plus de 300 mètres de longueur moyenne, les architectes ont composé dans chaque square des parterres gazonnés à des niveaux différents, reliés par des perrons monumentaux, véritable réminiscence du jardin à la française.

On termine actuellement le premier square en bordure de la nouvelle artère longeant le Parc «La Grange», appelée Avenue William Favre en mémoire du généreux donateur de ce parc. Cette première réalisation ne fait que confirmer les promesses de ce grandiose projet qu'il faut souhaiter voir achever dans les meilleures conditions.

Louis Vincent, architecte.



MONTCHOISY / GROUPES III ET IV VUS DE LA PARTIE SUPÉRIEURE DE LA CAMPAGNE



MONTCHOISY / VUE INTÉRIEURE DU SQUARE PARTIE SUPÉRIEURE